

d'enquête était inconstitutionnelle du fait de son terme de référence.

Le syndicat des mineurs et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en ont appelé de ce jugement. La Division d'appel de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse, dans un jugement datant de janvier 1993, a renversé la décision de première instance en confirmant la constitutionnalité de la commission. Une fois l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada terminée, y compris le règlement de toute charge afférente, la commission pourra reprendre ses travaux sur la cause de l'accident.

Le gouvernement fédéral assure de son entière collaboration tout organisme qui recevra du gouvernement de la Nouvelle-Écosse le mandat de trouver les causes de l'accident qui s'est produit à la mine de charbon Westray.

[Traduction]

LE PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, dans son exposé financier du 2 décembre, le ministre des Finances a déclaré: «Nous accroîtrons les fonds prévus pour le Programme d'aide à la recherche industrielle, un programme extrêmement fructueux qui permet aux entreprises d'avoir accès à une aide financière et à un soutien technique.»

Le 25 février, j'ai cité ces paroles au ministre des Finances et je lui ai demandé pourquoi le Budget des dépenses principal montrait qu'on avait réduit, en fait, de 1,333 million les fonds consacrés à ce programme.

• (1750)

C'est le ministre d'État chargé des Sciences qui a répondu à ma question et qui a déclaré qu'on avait consacré 14 millions de dollars de plus aux sciences et à la technologie. C'était là une réponse extrêmement intéressante, car il n'était absolument pas question du Programme d'aide à la recherche industrielle.

Le 26 février, j'ai répété la question toujours en citant la déclaration du 2 décembre 1992 et nous avons eu droit à cette réponse plutôt bizarre de la part du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Je voudrais dire à mon collègue que nous avons tous les deux raison hier. Le financement des sciences et de la technologie s'est accru considérablement par rapport à l'an dernier. Eh bien, il n'a toujours pas répondu à la question concernant le PARI. En effet, j'avais fait remarquer que, s'il y avait vraiment une augmentation de plus de 14 millions de dollars pour les sciences et la technologie alors que les dépenses gouvernementales totalisent

environ 5 milliards de dollars, ce financement n'était pas considérable.

Le ministre d'État est revenu sur la question, soit celle qui demandait ce qui était arrivé aux fonds promis au PARI, et il a déclaré ce qui suit: «C'est un programme très important. Dans le cadre de ce programme, nous diffusons la technologie de bien des façons inusitées. C'est un important volet de notre effort en S et T.»

Il soutient qu'il trouvera le moyen de hausser le financement du PARI, s'il le faut. Il y a quelques instants, après plusieurs appels au cabinet du ministre, nous avons finalement su de quoi il parlait. Il faisait en fait référence aux crédits du Conseil national de recherches qui, entre le Budget des dépenses principal de 1992-1993 et les prévisions pour 1993-1994, révèlent une augmentation d'environ 14 millions de dollars au titre des subventions et des contributions.

Cela ne répond pas à la question concernant les dépenses en matière de sciences et de technologie car en fait si l'on regarde le domaine des sciences et de la technologie en général, on s'aperçoit qu'il a fait l'objet d'un certain nombre de coupures, dont, et ce n'est pas la moindre, la révocation de l'augmentation de 4 p. 100 accordée aux conseils dispensateurs qui est venue s'ajouter à la réduction des fonds consacrés au PARI, à la réduction de 13 millions de dollars des fonds consacrés au PPIMD, à une réduction de 4,7 millions de dollars des fonds consacrés au CRSNG. Ceci en plus de la révocation de l'augmentation de 4 p. 100. Le budget du CRSH a été réduit de 582 000 \$. S'il parle effectivement des sciences et de la technologie, la réponse qu'il nous a fournie aujourd'hui ne répond pas à notre question.

J'aimerais que quelqu'un puisse répondre à cette question. Comment se fait-il que le ministre des Finances ait promis d'augmenter les fonds consacrés au PARI quand au contraire il les a réduits? J'aimerais qu'on m'explique cette incohérence. Je ne veux pas qu'on me donne une autre réponse comme celle que vient de nous donner le ministre des Sciences, et qui ne veut rien dire. Je ne veux pas qu'on me donne comme aux autres députés qui ont participé au débat sur la motion d'ajournement et ont demandé des clarifications une réponse qui ne veut rien dire.

Si le secrétaire a l'intention de me donner une réponse du même genre, il peut s'en abstenir car sa réponse n'en est pas une et nous ne saurons toujours pas pourquoi le ministre a fait une telle promesse et ne l'a pas tenue.

M. Jean-Guy Guilbault (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je remercie le député de Windsor—Sainte-Claire de sa question, et c'est avec plaisir que je lui